



LES ZONES HUMIDES ET L'EMPLOI



Les zones humides offrent plus d'un milliard d'emplois à travers le monde dans tout un éventail d'activités qui fournissent également de la nourriture, de l'eau, des transports et des loisirs. Mais la disparition ininterrompue des zones humides alimente un cercle vicieux de déclin de la biodiversité et de creusement de la pauvreté. Il est nécessaire de passer à un cercle vertueux de durabilité qui offre la possibilité aux individus de gagner leur vie tout en protégeant les zones humides et les multiples avantages qu'elles présentent pour l'humanité et la nature.



EN QUOI LES REVENUS TIRÉS DES ZONES HUMIDES SONT-ILS IMPORTANTS ?

Les zones humides sont essentielles à la santé et à la prospérité humaines. Elles nous fournissent de l'eau douce et de la nourriture, entretiennent la biodiversité, nous protègent contre les inondations et stockent le dioxyde de carbone.

Parce qu'elles sont une source majeure d'emplois dans le monde, elles sont aussi idéalement placées pour être des sources de revenus réellement durables, en permettant aux personnes de gagner leur vie sans affaiblir le socle de leurs ressources naturelles.

Plus d'un milliard de personnes à travers le monde dépendent des zones humides pour leur subsistance — cela représente environ une personne sur huit. Les zones humides accueillent une grande diversité d'emplois qui soutiennent des communautés entières.

• **Culture du riz** : Le riz, cultivé dans des rizières humides, est l'aliment de base de 3,5 milliards de personnes et représente 20 % de toutes les calories consommées par l'humanité. Près d'un milliard de familles en Asie, en Afrique et en Amérique dépendent de la culture et de la transformation du riz comme principale source de revenus. Dans le monde, près de 80 % de la production de riz est le fait de petits agriculteurs et est consommée localement.

• **Pêche** : La plupart des espèces commerciales de poissons se reproduisent et élèvent leurs petits dans les estuaires et les marais côtiers. À cela s'ajoute l'aquaculture, désormais à l'origine de plus de 40 % de la production de poissons. Une personne moyenne consomme 19 kilogrammes de poisson chaque année. Plus de 660 millions de personnes dépendent de la pêche et de l'aquaculture comme sources de revenus.

• **Tourisme et loisirs** : On estime que la moitié des touristes internationaux viennent se détendre dans les zones humides, en particulier dans les zones côtières. Les secteurs du voyage et du tourisme soutiennent 266 millions d'emplois, soit 8,9 % de l'ensemble des emplois dans le monde.



• **Transport** : Les fleuves et les cours d'eau intérieurs jouent un rôle vital dans le transport des biens et des personnes dans de nombreuses régions du monde. Les rivières du bassin amazonien transportent 12 millions de passagers et 50 millions de tonnes de fret chaque année, faisant vivre 41 entreprises de transport et des milliers de travailleurs.

• **Approvisionnement en eau** : De vastes réseaux fournissent de l'eau douce, emportent et traitent les eaux usées, tout en employant une main-d'œuvre importante. L'Autorité métropolitaine des infrastructures hydriques de Bangkok emploie ainsi plus de 5 300 personnes.

• **Sources de revenus traditionnelles dans les zones humides** : Les plantes médicinales, les teintures, les fruits, les roseaux et les herbes ne sont que quelques-uns des produits des zones humides qui fournissent des emplois dans les secteurs de la récolte et de la transformation, en particulier dans les pays en développement. Par exemple, les roseaux et les papyrus récoltés dans les zones humides de la plaine inondable de Barotse en Zambie sont estimés rapporter 373 000 dollars par an aux communautés locales.

QUELS SONT LES PROBLÈMES ?

Malgré les millions d'emplois et les autres bénéfices essentiels qu'elles apportent, 64 % des zones humides mondiales ont disparu depuis 1900, tandis que les espèces d'eau douce ont décliné de 76 % entre 1970 et 2010. Les zones humides qui demeurent sont souvent si dégradées qu'un nombre important de personnes — généralement très pauvres — dont la subsistance dépend directement des poissons, des plantes, de la faune sauvage et des eaux qu'elles y trouvent sont poussées vers une pauvreté encore plus grande. Pire encore, d'ici 2025, on estime que 35 % des personnes devront faire face à une diminution des réserves d'eau.

Le cercle vicieux de perte des zones humides, de menaces sur les revenus et de creusement de la pauvreté est la conséquence d'une perception erronée des zones humides comme friches, plutôt que comme sources fertiles d'emplois, de revenus et de services écosystémiques essentiels. Un défi majeur consiste à changer les mentalités afin d'encourager les États et les communautés à valoriser et à mettre en avant les zones humides.



QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Il n'est pas nécessairement contradictoire de vouloir, d'une part, permettre aux personnes de gagner correctement et durablement leur vie et, d'autre part, s'assurer que les zones humides puissent continuer à offrir de l'eau potable, de la diversité biologique, de la nourriture et de nombreux autres bénéfices. Les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies mettent en avant le fait que la réduction de la pauvreté implique notamment de protéger et de restaurer les écosystèmes tels que les zones humides.

La solution nécessite d'abandonner un cercle vicieux de disparition des zones humides et de diminution des moyens de subsistance au profit d'un cercle vertueux de durabilité qui équilibre le développement économique, le développement social et la protection environnementale, afin de produire des bénéfices pour les êtres humains comme pour la biodiversité des zones humides.

Trois ingrédients clés peuvent créer les conditions favorables à des sources de revenus durables dans les zones humides.



1. Utiliser une approche axée sur les personnes pour comprendre les besoins. Cela implique d'évaluer la vulnérabilité des personnes aux chocs, aux catastrophes naturelles et aux conflits civils, et de déterminer comment réduire cette vulnérabilité ; de comprendre l'importance des prix saisonniers et des opportunités d'emploi, tout en explorant d'autres options ; et de dresser un inventaire des ressources potentielles disponibles.



2. Utiliser une approche axée sur les personnes pour comprendre les besoins. Cela implique d'évaluer la vulnérabilité des personnes aux chocs, aux catastrophes naturelles et aux conflits civils, et de déterminer comment réduire cette vulnérabilité ; de comprendre l'importance des prix saisonniers et des opportunités d'emploi, tout en explorant d'autres options ; et de dresser un inventaire des ressources potentielles disponibles.



3. Mettre à disposition plusieurs types de « capitaux ». Cela implique : les produits réellement récoltés dans les zones humides tels que les roseaux, le poisson ou le riz ; la formation, les compétences et les connaissances nécessaires pour saisir les opportunités et comprendre les contreparties ; une bonne santé pour permettre aux gens de gagner leur vie ; une voix dans la planification de l'utilisation des zones humides locales ; des infrastructures, des équipements et des outils de base ; et l'accès au crédit, à l'argent ou aux microcrédits.



La création de ces conditions dans une région de zones humides peut offrir une combinaison de capacités, d'activités et de ressources nécessaires pour que les populations bénéficient de revenus durables, tout en protégeant les écosystèmes des zones humides et les nombreux services qu'ils offrent.

QUE SONT LES ZONES HUMIDES ?

Les zones humides sont un habitat planétaire majeur sans lequel la vie sur Terre serait impossible. L'article 1.1 de la Convention sur les zones humides définit les zones humides comme : « des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres. » Ce sont des écosystèmes où l'eau est le principal facteur contrôlant l'environnement et déterminant la vie végétale et animale qui y est associée.

Elles comprennent toutes les zones humides intérieures comme les marais, les étangs, les lacs, les fagnes, les rivières, les plaines d'inondation et les marécages ; ainsi que toute la gamme des zones humides côtières, à savoir les marais salés, les estuaires, les mangroves, les lagons et lagunes, et les récifs coralliens. À cela, il faut ajouter toutes les zones humides artificielles comme les bassins de pisciculture, les rizières et les marais salants. Les zones humides intérieures et côtières du monde entier couvrent plus de 12,1 millions de kilomètres carrés, soit une superficie supérieure à celle du Canada.



LA PATROUILLE DES TORTUES DE MER AU BRÉSIL

En 1980, une organisation du nom de Tamar a commencé à recruter des pêcheurs locaux pour surveiller dans leurs zones de pêche habituelles les plages où pondent les tortues de mer pendant la saison de nidification. L'objectif était d'aider à la protection de cinq espèces menacées de tortues de mer au Brésil. La patrouille a réussi à stopper le prélèvement de tortues et d'œufs, et a fourni aux habitants des moyens de subsistance alternatifs, durables.

Aujourd'hui, Tamar protège environ 1 100 km de côtes avec un réseau de 23 bases situées dans des zones importantes pour l'alimentation, la nidification et le développement des tortues de mer.

Plus de 1 300 personnes (dont 85 % sont des habitants des côtes environnantes) participent directement à l'initiative. Ce sont notamment 400 pêcheurs qui participent à des activités sur le terrain, ainsi que les habitants de 25 villages de pêcheurs qui travaillent dans les centres d'accueil touristiques ou comme guides, organisent des activités d'éducation à la conservation et confectionnent des vêtements à l'effigie de Tamar qu'ils vendent par la suite. La patrouille des tortues de mer de Tamar est devenue un modèle pour les programmes de conservation du monde entier.



LA CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

Adoptée à Ramsar (Iran) en 1971, la Convention sur les zones humides est le seul traité international qui porte sur un écosystème unique. Ses 171 Parties contractantes s'engagent à :

- inscrire les zones humides de grande valeur sur la liste des zones humides d'importance internationale (sites Ramsar),
- utiliser raisonnablement l'ensemble des zones humides et coopérer sur les questions transfrontalières.

Il existe aujourd'hui 2 400 sites Ramsar désignés, pour une superficie totale de plus de 250 millions d'hectares (soit un territoire légèrement plus vaste que l'Algérie). Le réseau des sites Ramsar inclut des zones humides côtières et intérieures de toutes sortes. La Convention sur les zones humides œuvre à inverser la disparition et la dégradation des zones humides dans le monde. Elle soutient le développement durable, la résilience face aux catastrophes et la lutte contre le changement climatique, contribuant ainsi à 16 des 17 objectifs de développement durable.